

Décision Générale colonial

Décision n° 6-78-1903 Licenciements

n° 6-78-1903

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 14 février 1903
Numéro JO n° 78 du 01/03/1903	Date du numéro 1 mars 1903

TEXTE INTÉGRAL

Good Ouarsama, agent de police rurale est licencié de son emploi, et Takella est nommé agent de 2e classe de la police urbaine.